

Bruxelles, le 30.10.2014
COM(2014) 674 final

ANNEX 1

ANNEXE

**Rapport final relatif à l'application de la décision n° 1080/2011/UE du 25 octobre 2011,
couvrant les opérations de financement de la BEI signées sur la période 2007-2014 (30
juin 2014)**

accompagnant le

RAPPORT DE LA COMMISSION AU PARLEMENT EUROPÉEN ET AU CONSEIL

**relatif à l'activité extérieure de la BEI couverte par la garantie de l'UE et à l'application
de la décision n° 1080/2011/UE du 25 octobre 2011, couvrant les opérations de
financement de la BEI signées sur la période 2007-2014 (30 juin 2014)**

{SWD(2014) 333 final}

La décision n° 1080/2011/UE du 25 octobre 2011 (ci-après la «décision») impose à la Commission de présenter au Parlement européen et au Conseil un rapport final sur son application. Le présent rapport couvre les opérations de financement de la BEI signées durant la période couverte par la décision¹, qui commence en 2007 et s'achève, après avoir été prolongée de six mois, le 30 juin 2014. Il complète l'analyse contenue dans le rapport annuel 2013 relatif aux activités extérieures de la BEI couvertes par la garantie budgétaire de l'UE et prend en considération toute la période d'application de la décision, c'est-à-dire également la prolongation de six mois en 2014.

Dans la décision, le plafond maximal pour les opérations de financement de la BEI couvertes par la garantie de l'UE (29,5 milliards d'EUR) a été réparti entre un mandat général, de 27,5 milliards d'EUR, et un mandat relatif au changement climatique, de 2 milliards d'EUR. Le mandat général est divisé entre des plafonds et des sous-plafonds régionaux.

1. Utilisation du mandat extérieur

Au 30 juin 2014, le mandat avait été utilisé à 99 % (98 % en ce qui concerne le mandat relatif au changement climatique), les écarts entre régions étant minimes, comme l'indique le tableau ci-après (en Mio EUR). En Ukraine et en Russie, la situation politique a contraint la BEI à reporter trois opérations qui auraient dû être conclues avant la fin du mois de juin. En raison de ces imprévus, seule une partie des sommes réallouées aux pays voisins d'Europe orientale dans les six derniers mois a pu être utilisée (82 millions d'EUR sur 200 millions). En Thaïlande, la situation politique a eu un effet similaire sur une opération.

Tableau 1: Utilisation du mandat extérieur 2007-2014 (30 juin 2014)

Mandat pour les prêts à l'extérieur	Plafonds initiaux	Signatures au 1 ^{er} Sem. 2014	Signatures brutes 2007-2014	Annul.	Total de signatures (hors montants annulés)	Plafonds après réallocation	Solde	Taux d'utilisation
Pays en phase de pré-adhésion	9.048	221	9.409	289	9.121	9.148	27	99,7%
<i>Turquie</i>		138	6.060	2	6.058			
<i>Balkans occidentaux</i>		83	3.349	287	3.062			
Pays méditerranéens	9.700	992	9.672	317	9.355	9.400	45	99,5%
Voisinage oriental et Russie	3.848	86	4.171	241	3.930	4.048	118	97,1%
<i>Russie</i>		-	1.327	122	1.205			
<i>Ukraine</i>		55	1.999	100	1.899			
<i>Reste du voisinage orient.</i>		31	845	19	827			
Asie et Amérique latine	3.952	478	4.140	378	3.762	3.952	190	95,2%
<i>Asie (dont Asie centrale)</i>	1.040	267	1.337	118	1.219	1.290	71	
<i>Amérique latine</i>	2.912	211	2.803	260	2.543	2.662	119	
Afrique du Sud	936	25	1.032	96	936	936	-	100,0%
Total pour le mandat général	27.484	1.801	28.424	1.321	27.103	27.484	381	98,6%
Mandat relatif au changement climatique	2.000	350	1.953	-	1.953	2.000	47	97,6%
Pays en phase de pré-adhésion		200	700	-				
Pays méditerranéens			350	-				
Voisinage oriental et Russie			243	-				
Asie et Amérique latine			509	-				
<i>Asie (dont Asie centrale)</i>			509	-				
<i>Amérique latine</i>			-	-				
Afrique du Sud		150	150	-				
Mandat total	29.484	2.151	30.377	1.321	29.056	29.484	428	98,5%

¹ Le mandat a pris effet le 1^{er} août 2007 (à la suite de la signature de l'accord de garantie de l'UE) et a été prolongé jusqu'au 30 juin 2014.

2. Opérations sous-souveraines dans le cadre du mandat

Les opérations sous-souveraines se sont révélées des plus utiles et ont parfaitement servi les objectifs de la politique extérieure de l'Union. Elles ont en effet permis à la BEI de soutenir un certain nombre de projets très importants, notamment dans les domaines de l'appui aux PME, du développement des infrastructures municipales, du logement social et de l'action pour le climat. Fin juin 2014, le plafond de 2,6 milliards d'EUR pour les opérations sous-souveraines couvertes par la garantie globale de l'UE avait été intégralement utilisé. Vingt-sept opérations ont été signées dans neuf pays.

3. Décaissements de prêts accordés à des projets au titre du mandat

À la fin du mois de juin 2014, un montant de 14,4 milliards d'EUR, correspondant à 50 % des signatures nettes, avait été décaissé pour des projets d'investissement financés au titre du mandat. Étant donné qu'une partie des activités de prêt n'a été conclue que récemment et que les délais de mise en œuvre sont généralement longs, ce taux de décaissement devrait augmenter progressivement dans les années à venir.

Tableau 2: Total des signatures et décaissements nets au titre du mandat fin juin 2014

En Mio d'EUR	Plafond (après réalloc.)	Signatures nettes (Mio EUR)	Signatures nettes en % du plafond du mandat	Total des décaiss. (Mio EUR)	Décaiss. en % des signatures nettes
Pays en phase de pré-adhésion	9.148	9.121	100%	5.894	65%
Pays méditerranéens	9.400	9.355	100%	4.399	47%
Voisinage oriental et Russie	4.048	3.930	97%	1.000	25%
Asie et Amérique latine	3.952	3.762	95%	2.300	61%
Afrique du Sud	936	936	100%	601	64%
Total pour le mandat général	27.484	27.103	99%	14.194	52%
Mandat relatif au changement climatique (CC) (2011-2013)	2.000	1.953	98%	230	12%
Total pour le mandat (gén. + CC)	29.484	29.056	99%	14.424	50%

4. Financement global accordé par la BEI, au titre du mandat et à ses propres risques exclusivement

Sur la période de référence, le montant global des opérations de financement signées par la BEI dans les régions couvertes par le mandat s'élève à 47,2 milliards d'EUR, dont 64 % (30,4 milliards d'EUR de signatures brutes) couverts par la garantie de l'UE; le reste a été octroyé par la BEI dans le cadre de mécanismes sur risques propres. La garantie globale de l'Union couvre 22,7 milliards d'EUR de prêts conclus avec des contreparties souveraines ou sous-souveraines; la garantie au titre du risque politique couvre, elle, 7,7 milliards d'EUR de prêts au secteur privé.

Tableau 3: Opérations de financement de la BEI dans les zones géographiques du mandat en fonction de la nature de la garantie

En Mio d'EUR	Total des signatures brutes, dont	Mandat avec garantie UE		Mécanismes sur risques propres BEI (sans garantie UE)
		Globale (souverain)	Risque politique (secteur privé)	
Pays en phase de pré-adhésion	22.900	8.956	1.380	12.563
Pays méditerranéens	10.862	7.862	2.160	840
Voisinage oriental et Russie	4.634	2.867	1.548	220
Asie et Amérique latine	7.603	2.424	1.998	3.181
Afrique du Sud	1.233	543	640	50
Total des régions du mandat	47.232	22.652	7.725	16.855
en % du total des signatures	100%	48%	16%	36%

Durant le mandat, la BEI a signé des prêts dans 46 pays couverts par la décision. Dans 40 pays, le financement a été accordé au titre du mandat avec la garantie de l'UE; dans 26 pays, dans le cadre de mécanismes de la BEI sur risques propres. Tous les pays bénéficiaires, à l'exclusion de trois d'entre eux (Croatie, Israël et Russie²), sont des pays en développement inscrits sur la liste des bénéficiaires de l'aide publique au développement (APD) dressée par l'OCDE. Les signatures avec des pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure (17 pays bénéficiaires), des pays à faible revenu (Tadjikistan) et des pays moins développés (Bangladesh et Népal) représentent 25 % du financement accordé par la BEI.

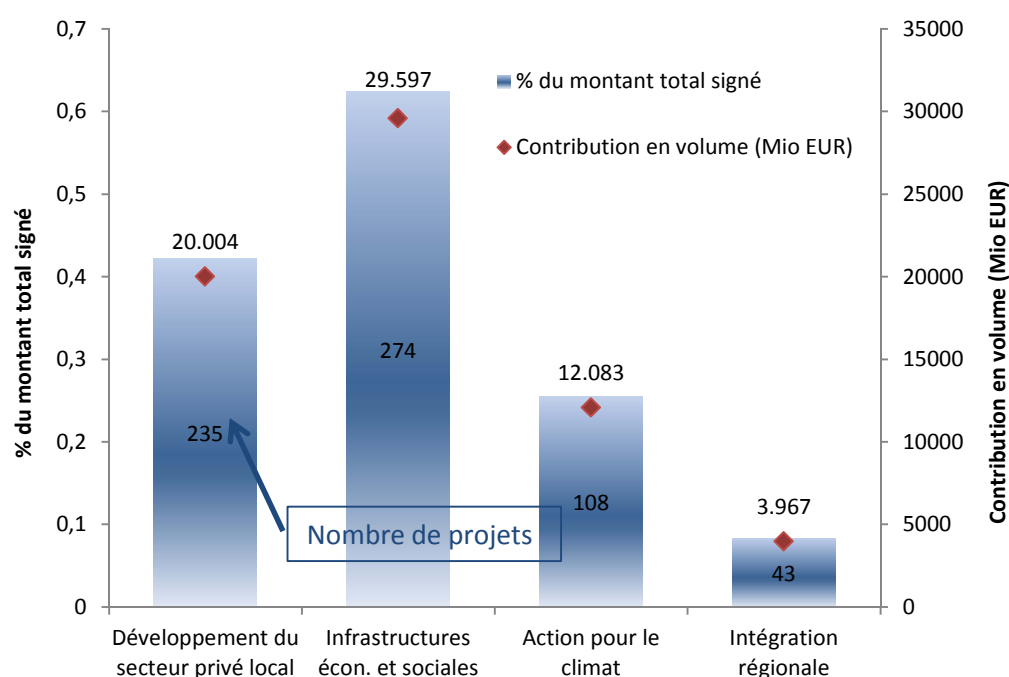
L'aide au développement des infrastructures constitue le principal domaine d'activité, tout particulièrement dans les secteurs de l'énergie et des transports, qui représentent à eux deux un peu plus de la moitié (52 %) du volume de financement signé au titre du mandat. Le développement du secteur privé, principalement par l'octroi de lignes de crédit à des banques intermédiaires, arrive en deuxième position, avec 47 % de prêts sur risques propres de la BEI et 20 % de signatures au titre du mandat. Les financements en faveur de l'amélioration des réseaux d'approvisionnement en eau et des systèmes d'égouts ainsi que des investissements dans la santé et l'éducation ont été accordés presque exclusivement au titre du mandat.

5. Contribution de l'activité globale de prêt aux objectifs des politiques de l'UE

Depuis 2007, la BEI a conclu 437 opérations, dont 271 au titre du mandat, 132 dans le cadre de mécanismes sur risques propres et 34 opérations de capital-investissement sur ressources tierces. Le graphique ci-dessous montre la contribution de ces opérations aux objectifs du mandat, en volume et en proportion du montant total des signatures sur la période 2007-2014 (30 juin).

² La signature de nouvelles opérations en Russie dépendra des sanctions adoptées par l'UE.

Graphique 1: Contribution globale aux objectifs du mandat³



Durant le mandat, 108 projets à forte composante climatique ont été financés. Le financement de la lutte contre le changement climatique a atteint 12 milliards d'euros, ce qui représente 25 % du volume total de signatures sur ressources propres de la BEI (à l'exclusion des opérations sur ressources tierces). Pour le seul mandat, la proportion est de 26 %.

Tableau 4: Action pour le climat en 2007–2014 (30 juin) dans les régions couvertes par le mandat

En Mio d'EUR	Action pour le climat au titre du			Total Action pour le climat	en % des signatures totales
	Mandat relatif au changement climatique	Mandat général	Mécanisme sur risques propres de la BEI		
Asie	382	794	1.901	3.077	86%
Asie centrale	127		1	128	56%
Amérique latine		362	1.220	1.582	39%
Pays méditerranéens	350	1.037	11	1.404	13%
Pays en phase de pré-adhé	700	2.536	1.016	4.252	19%
Voisinage oriental et Russ	243	765	45	1.054	23%
Afrique du Sud	150	385	50	585	47%
Total des régions du mandat	1.953	5.879	4.245	12.083	25%
en % du total des signature	26%		25%	25%	

³ Un seul et même projet peut contribuer à la réalisation de plusieurs objectifs du mandat.

6. Financement conjoint avec d'autres IFI et combinaison prêts / dons

Sur toute la période du mandat, 58 % de l'enveloppe financière octroyée par la BEI au titre du mandat ont été financés conjointement avec d'autres IFI.

Tableau 5: Opérations de financement de la BEI couplées à des dons de l'UE ou financées avec d'autres IFI

En Mio d'EUR	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	Jun-14	Total Mandat
Financement BEI Mandat total (ne	1.690	3.802	5.524	4.520	3.061	3.960	4.422	2.078	29.056
- cofinancé avec IFI	879	2.234	3.607	3.134	1.706	2.038	2.139	1.198	16.935
- <i>cofinancé / signatures totales (%)</i>	<i>52%</i>	<i>59%</i>	<i>65%</i>	<i>69%</i>	<i>56%</i>	<i>51%</i>	<i>48%</i>	<i>58%</i>	<i>58%</i>
- couplé avec dons UE	60	241	2.048	1.586	859	1.487	1.243	246	7.769
- <i>couplé / signatures totales (%)</i>	<i>4%</i>	<i>6%</i>	<i>37%</i>	<i>35%</i>	<i>28%</i>	<i>38%</i>	<i>28%</i>	<i>12%</i>	<i>27%</i>

27 % du volume de prêts au titre du mandat ont été couplés à des dons, essentiellement sous forme de subventions à l'investissement et d'assistance technique. Concernant les crédits budgétaires de l'Union, le Cadre d'investissement en faveur des Balkans occidentaux et la Facilité d'investissement en faveur de la politique de voisinage ont reçu les plus grandes contributions sur la période 2007-2013, respectivement 229 millions d'EUR et 223 millions d'EUR. Sur la même période, la Facilité d'investissement pour l'Amérique latine a reçu 25 millions d'EUR, la Facilité d'investissement pour l'Asie 5,7 millions d'EUR et la Facilité d'investissement pour l'Asie centrale 4,3 millions d'EUR. Les combinaisons prêts / dons ont concerné plus de la moitié (22) des 40 pays où la BEI a fourni un financement au titre du mandat.